

Hivernage de l'Oie rieuse *Anser albifrons* en baie du Mont-Saint-Michel

par Pierre YESOU et Yannick BOURGAUT

INTRODUCTION

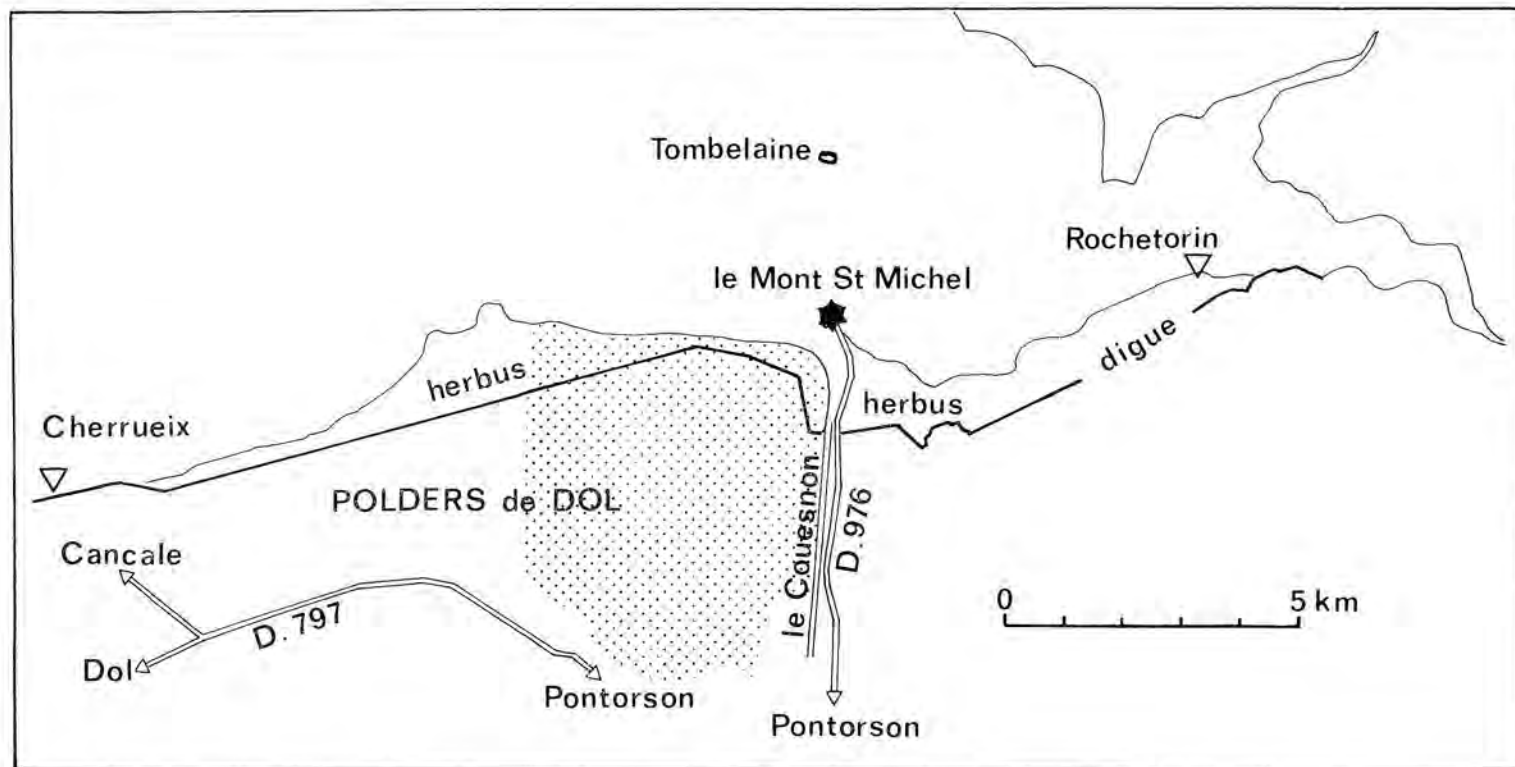
Trois sites abritaient jusque ces dernières années un hivernage régulier et conséquent d'Oies rieuses en France : les marais de l'estuaire de la Seine, les polders de Dol en baie du Mont-Saint-Michel et les marais de Vilaine en aval de Redon.

Avant la Seconde Guerre mondiale, la vallée de Basse-Seine accueillait à chaque mauvaise saison quelques centaines à quelques milliers d'Oies rieuses. L'assèchement de ces marais après-guerre a progressivement diminué la capacité d'accueil du site, et si des oies s'y cantonnaient encore régulièrement jusqu'au début des années 1960, ce n'était plus qu'en faible nombre. Depuis 1964, il n'y a plus d'hivernage réel (ROUX, 1962 ; BECHET, *com. pers.*).

Forte de 3 000 individus en moyenne au début des années 1950, la population fréquentant les marais de Vilaine n'en comptait plus que quelques centaines dix ans plus tard. Les transformations radicales apportées au milieu par la construction du barrage d'Arzal et les travaux hydrauliques de mise en valeur agricole de la vallée y ont enrayé toute possibilité d'hivernage de l'Oie rieuse : depuis une dizaine d'années les stationnements n'y sont plus que faibles et irréguliers, même dans le cas de conditions climatiques particulièrement rigoureuses comme en janvier-février 1979 (ROUX, 1962 ; LUCAS, 1963, *Ar Vran*).

A partir de la seconde moitié des années 1960 donc, la partie orientale des polders de Dol (Carte 1) reste le seul lieu d'hivernage régulier de cette oie dans notre pays. Cependant ici aussi la fréquentation est de moins en moins importante, selon un processus et pour des raisons que nous tenterons de définir, et les stationnements devenus résiduels aboutissent en 1974 « à la quasi-disparition de l'espèce en tant qu'hôte d'hiver régulier en France » (HEMERY *et al.*, 1979).

En analysant les variations d'effectifs et la dynamique du stationnement des Oies rieuses en baie du Mont, nous espérons toutefois ne pas dresser le bilan d'une période révolue. Les forts effectifs présents de janvier à mars 1979 montrent que les polders



Carte 1. — Les polders de Dol : situation générale. La zone d'étude est représentée en grisé.

de Dol peuvent toujours accueillir un hivernage non négligeable d'Oies rieuses, malgré les fortes pressions subies par le milieu « naturel ». De plus, des solutions existent qui permettraient d'améliorer cette capacité d'accueil : nous y reviendrons dans notre conclusion.

ORIGINE DES INFORMATIONS

En plus de nos observations personnelles, trois sources différentes de données ont été utilisées dans cette étude :

- renseignements recueillis auprès de nombreux utilisateurs de la baie, cultivateurs, chasseurs, gardes fédéraux et privés, avec lesquels nous avons pu nous entretenir sur le terrain ;
- résultats des décomptes régulièrement effectués depuis 1966 par le Bureau International de Recherche sur la Sauvagine, aimablement communiqués par M. Th. SAINT-GÉRAND ;
- compte rendu des observations publiées ou inédites réalisées par les membres de la Centrale Ornithologique Bretonne *Ar Vran*.

Ce travail n'aurait pu être mené à bien sans la coopération de tous ces informateurs : qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

EFFECTIFS HIVERNANTS

Bien que Roux (1962) ne considérait pas les polders de la baie du Mont-Saint-Michel comme une « authentique station d'hivernage », tous les témoignages recueillis concordent pour reconnaître que, de mémoire humaine, les Oies rieuses ont régulièrement fréquenté ce site. Les chiffres avancés varient de centaines en milliers, et plus qu'une exagération de la part de certains il faut peut-être voir là l'amplitude des variations annuelles. VIELLIARD visite la baie au début de janvier 1963 et y recense un minimum de 2 000 Oies rieuses ; peut-être y a-t-il jusque 5 000 individus (Roux et SPITZ, 1963). Il semble que les hivers suivants la population présente n'ait pas dépassé le millier d'oiseaux. C'est cette situation que l'on retrouve lors des premiers recensements systématiques (Tableau 1). Mais à partir de l'hiver 1969-1970, les effectifs chutent brutalement et, malgré un sursaut en janvier 1973, un point de non-retour semble atteint dès l'hiver 1971-1972. Depuis les stationnements ne sont plus que résiduels, voire inexistantes certaines années, à une exception près : jusque 2 000 Oies rieuses sont observées durant la vague de froid de janvier-février 1979.

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
hiver	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
effectif	580	307	850	440	210	43	175	97	0	11	32	0	2000	75

TABLEAU I - L'Oie rieuse en baie du Mont-Saint-Michel : effectif maximum recensé par hiver, 1966-1967 à 1979-1980.

DYNAMIQUE DES STATIONNEMENTS

CYCLE ANNUEL DE PRÉSENCE

Quelques Oies rieuses fréquentent occasionnellement la baie en novembre, et même parfois dès la mi-octobre, mais il s'agit toujours de groupes de faible importance et les stationnements sont de courte durée. Les premiers hivernants apparaissent en décembre, leur arrivée étant généralement axée sur la dernière décade du mois (Fig. 1). A une exception près (février 1974), la population hivernante atteint son maximum en janvier, puis décroît quelque peu en février. Les départs ont lieu durant la seconde quinzaine de ce mois. Certaines années, quelques oiseaux sont encore présents en mars, mais ces stationnements tardifs ne sont pas réguliers.

Les Oies rieuses hivernant en baie du Mont-Saint-Michel appartiennent à une population qui niche de la Nouvelle-Zemble à la péninsule de Kanin en Sibérie. Ces oiseaux atteignent le Nord de l'Allemagne en octobre, et y stationnent assez longtemps : certains peuvent rejoindre les sites d'hivernage dès le début d'octobre mais la plupart ne le font qu'en décembre (CRAMP et SIMMONS, 1977). Les dates relevées en baie du Mont-Saint-Michel montrent une bonne corrélation avec ce calendrier migratoire. Les maxima y sont toutefois notés en janvier et non en décembre : limite sud de la zone d'hivernage de l'espèce dans l'Ouest de l'Europe, les polders de Dol sont atteints un peu plus tardivement que les sites plus septentrionaux. De même ce caractère méridional explique sans doute que la baie soit désertée par les oies dès la fin de février, alors que celles-ci ne quittent la Grande-Bretagne et la Hollande qu'en mars (CRAMP et SIMMONS, 1977).

Les rigueurs de l'hiver 1978-1979 ont entraîné un cycle de présence assez particulier, avec un maximum en février et des effectifs encore importants en mars (Fig. 2).

Enfin, il faut remarquer que la baisse alarmante des effectifs s'accompagne, à partir de 1974, d'une diminution de la durée des stationnements telle que l'on peut difficilement continuer à parler d'hivernage régulier depuis cette date.

UTILISATION DE L'ESPACE

Selon certains témoignages, l'Oie rieuse pouvait, il y a quinze ans et plus, se rencontrer un peu partout sur les polders de Dol, jusque leur limite sud. Toutefois les renseignements recueillis restent vagues quant aux effectifs et aux dates et il semble que, du moins dans un passé relativement proche, cette large dispersion n'ait été l'apanage que de quelques hivers, peut-être ceux où la population d'oies était particulièrement importante.

Mais depuis au moins le milieu des années 1960 (époque à partir de laquelle l'avifaune de la baie a profité d'un bon suivi ornithologique), les oies ne se rencontrent guère ailleurs que sur les polders les plus proches de la mer face à l'actuelle réserve de chasse du Domaine Public Maritime (D.P.M.), et en particulier sur le polder Frémont et celui de la ferme Foucault (cf. Carte 2). Offrant d'importantes possibilités de fuite de par leur large ouverture sur le domaine maritime, ces polders sont parmi les plus

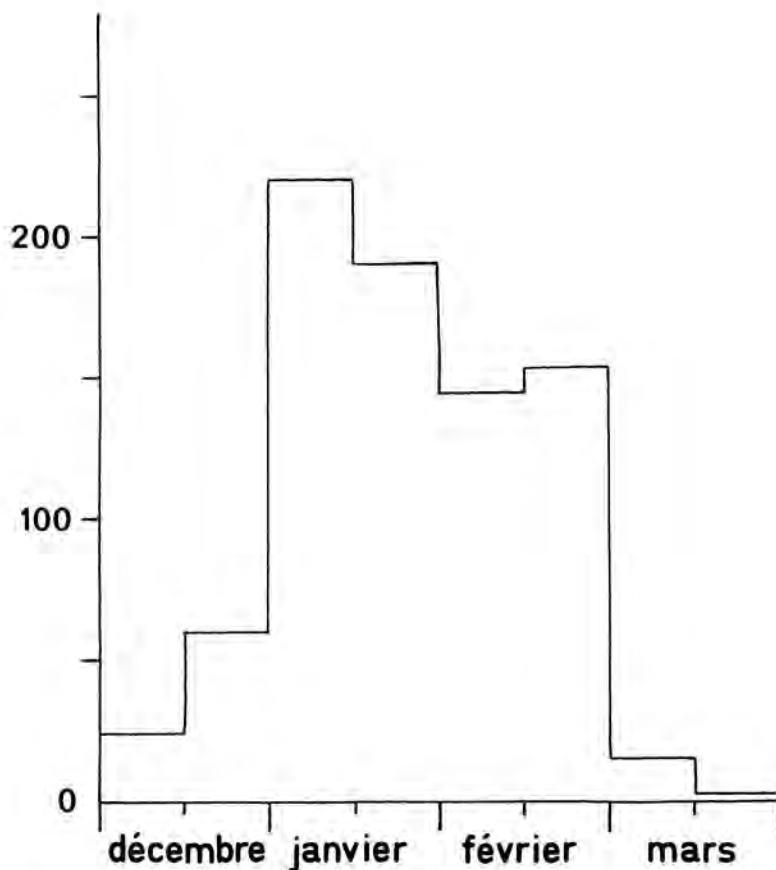


Fig. 1. — Cycle annuel moyen de présence des oies rieuses en Baie du Mont-Saint-Michel (d'après les résultats de 50 recensements : hivers 1966-1967 à 1977-1978).

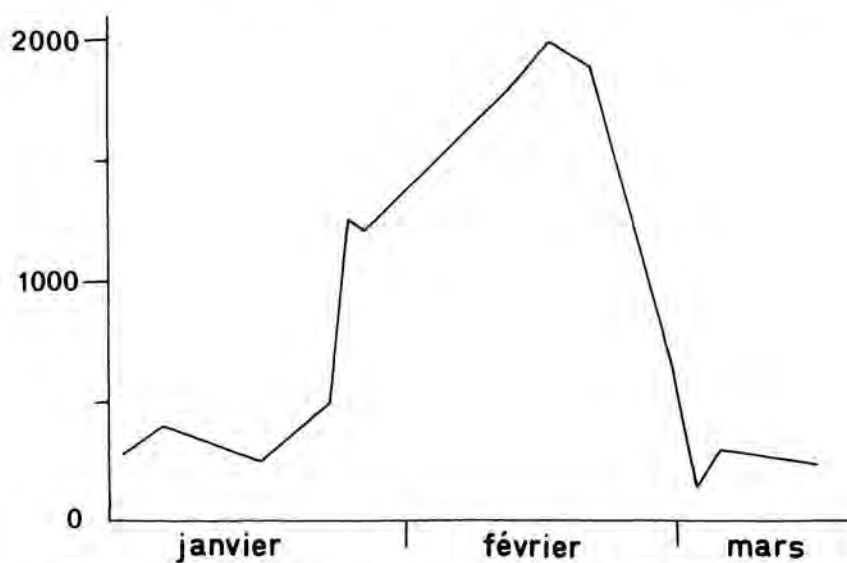
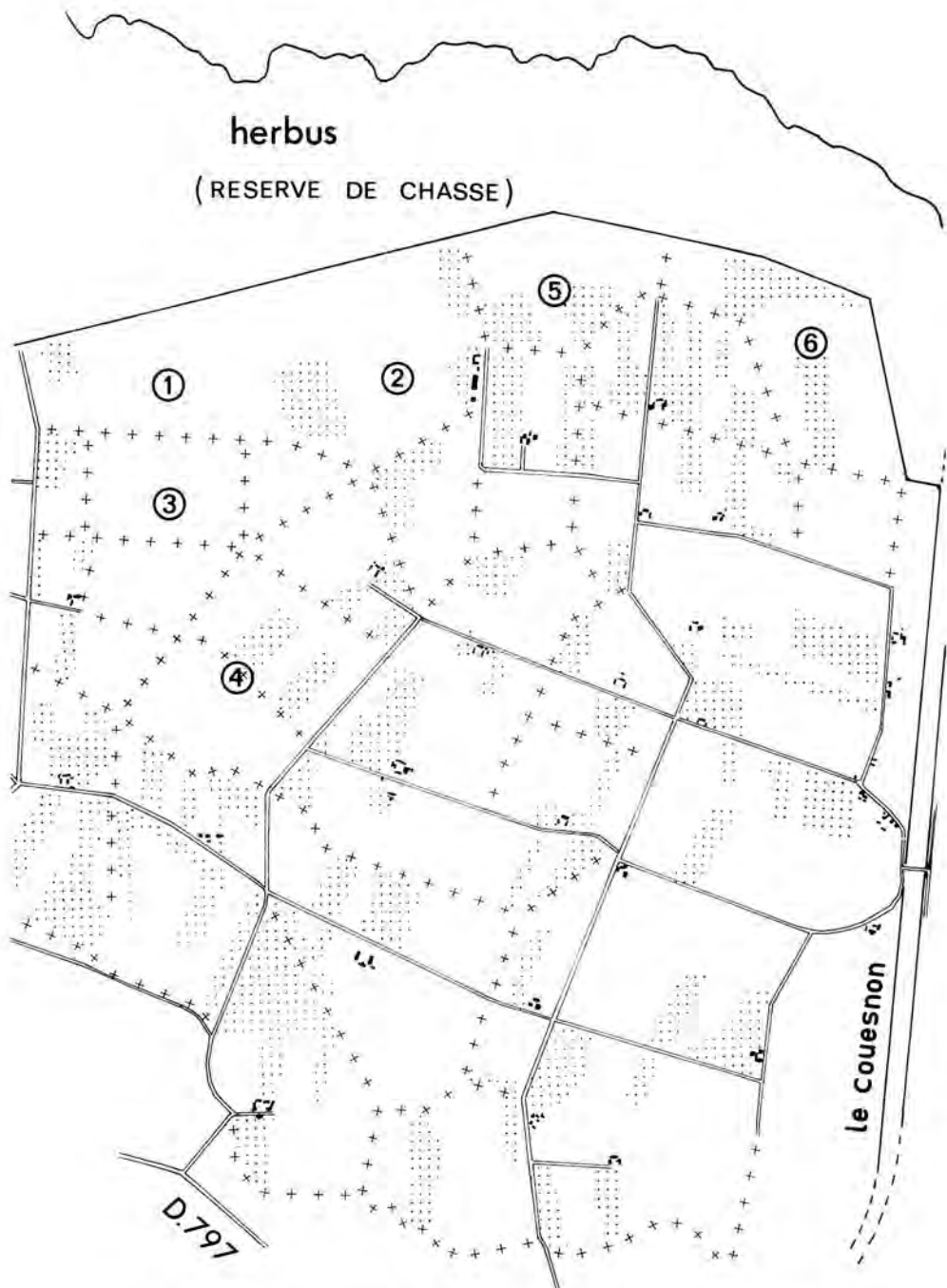


Fig. 2. — Evolution des effectifs d'oies rieuses en Baie du Mont-Saint-Michel durant la vague de froid de 1979 (d'après AR VRAN, 1980).



Carte 2. — La partie orientale des polders de Dol : carte de présentation. Les traits doubles représentent le réseau routier carrossable ; les croix représentent les digues de séparation des polders. Les parcelles en pâture pendant l'hiver 79-80 sont en pointillés. 1) Polder Frémont. 2) Polder de la ferme Foucault. 3) Polder Desnoyers. 4) Polder Prétavoine. 5) Polder Molinié. 6) Polder Tesnières.

vastes, les plus éloignés des bâtiments d'exploitation agricole et les moins pénétrés par le réseau routier. De plus, ils jouissent d'un régime de chasse privée, exploitée sans abus. Tout ceci n'est sans doute pas étranger au choix opéré par les oies.

Ces polders sont essentiellement utilisés comme zone de gagnage (zone de recherche de nourriture), les oies se repliant à la moindre alerte vers le domaine maritime (herbus, vasière ou mer selon les cas) sans cependant s'éloigner beaucoup des polders : seulement un à trois kilomètres séparent zones de gagnage et de remise (zone de repli et/ou de repos). Lorsque les périodes calmes se prolongent, la remise peut parfois s'effectuer sur les lieux mêmes où les oiseaux se nourrissent.

— Cas particulier de l'hiver 1979 (cf. Carte 3) :

La stratégie d'occupation de l'espace adoptée durant les premiers mois de 1979 est différente de celle observée au long des saisons précédentes.

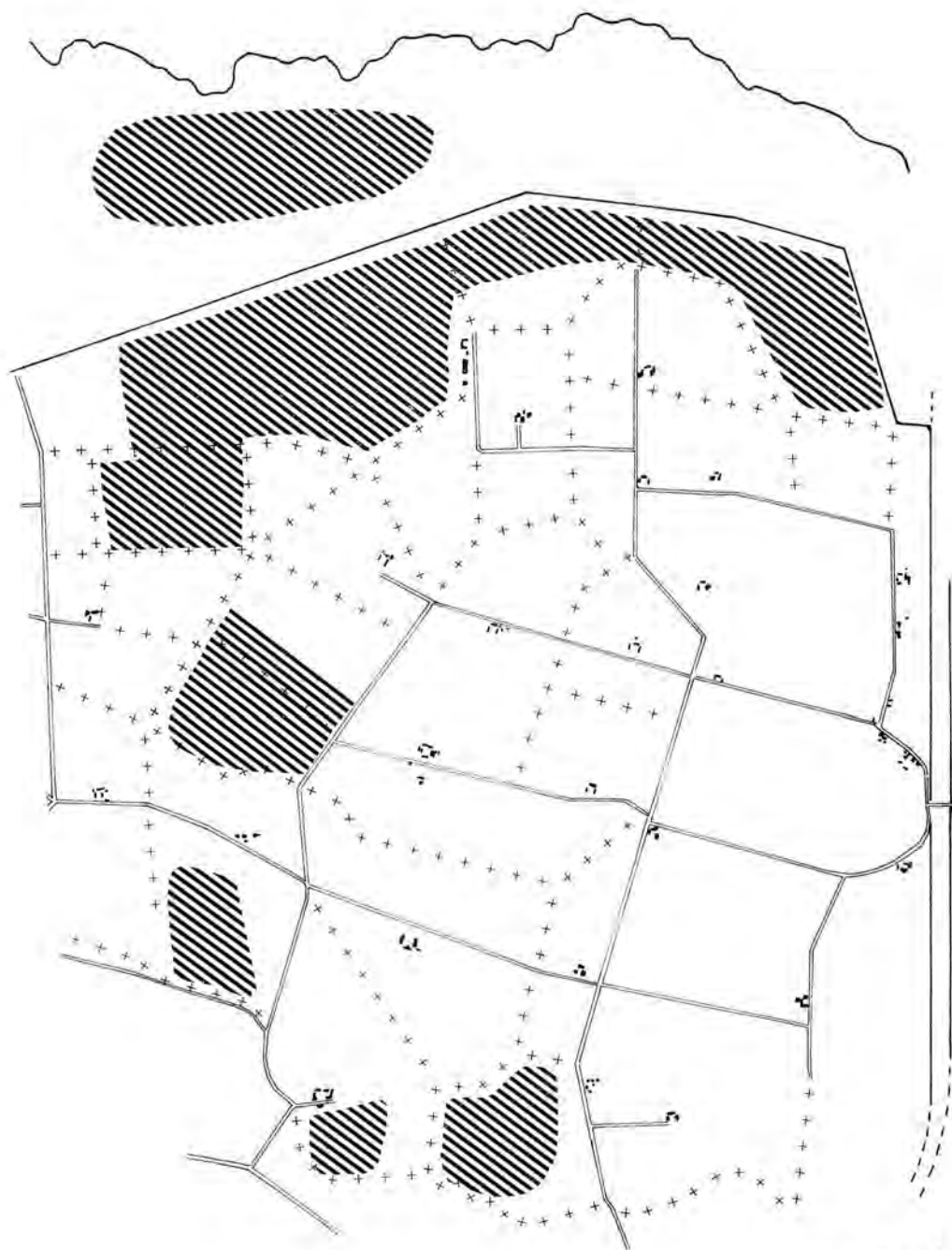
Dans les premiers jours de janvier, les oies sont notées non seulement sur les polders traditionnels fréquentés, mais aussi plus à l'ouest vers Cherrueix et à l'est dans le secteur de la Roche-Torin (cf. Carte 1). Rapidement, un regroupement se réalise sur les polders de Dol : les parcelles Desnoyers et Prétavoine sont utilisées comme zone de remise alors que la recherche de nourriture se fait sur un rayon beaucoup plus large ; il n'est pas rare d'observer des groupes de 50 à 250 oiseaux dans les champs les plus au sud.

Après la reprise de la chasse dans la dernière décade de janvier, les dérangements se multiplient. Dans un premier temps, la partie de l'herbu classée en réserve de chasse est utilisée comme zone de repli, les oies tentant toujours de se nourrir sur les polders. Mais elles le feront de moins en moins régulièrement et durant presque tout le mois de février ne quitteront guère la réserve, les prairies maritimes à *Puccinellia maritima* servant à la fois de zone de gagnage et de remise. Vers la fin du mois, certains groupes vont à nouveau se nourrir pour partie sur les polders, surtout Desnoyers et Tesnières, la réserve restant la seule remise utilisée.

DISCUSSION

Pourquoi les stationnements d'Oies rieuses, jadis réguliers et importants en baie du Mont-Saint-Michel, ne sont-ils plus, sauf conditions climatiques exceptionnelles, que résiduels depuis quelques années ?

On sait que certaines espèces d'oiseaux ont tendance à réduire leurs déplacements migratoires lorsque des conditions climatiques clémentes le permettent. Or, exception faite par la vague de froid de janvier-février 1979, cette dernière décennie a été marquée en Europe Occidentale par une série d'hivers particulièrement doux. Ceci a pu favoriser des stationnements plus importants au nord de notre région, entraînant un rétrécissement de l'aire de dispersion hivernale de l'espèce. Ainsi les polders de Dol, limite méridionale pour l'hivernage de l'Oie rieuse dans l'ouest de l'Europe,



Carte 3. — Principaux secteurs fréquentés par les oies rieuses en Baie du Mont-Saint-Michel de janvier à mars 1979 (hachuré). Pour la légende topographique, se reporter à la carte 2.



Oies rieuses sur le polder Desnoyers, Baie du Mont-Saint-Michel, en janvier 1979.

(Photo Y. Bourgaut)

ne seraient plus visités que marginalement par cet oiseau. Cette hypothèse est avancée par HÉMERY *et al.* (1979). On peut aussi faire remarquer que cette marginalisation a pu, en outre, être favorisée par la forte diminution de la population en France, comme nous l'avons vu en introduction : avant de devenir résiduels, les stationnements d'Oies rieuses en baie du Mont n'étaient déjà plus que rélictuels par rapport à l'ancienne situation de l'espèce dans notre pays.

Quoi qu'il en soit, la baie du Mont-Saint-Michel ne serait plus actuellement qu'une « zone de repli climatique » pour les Oies rieuses, ne les accueillant en nombre que lorsque les rigueurs du climat les chassent des sites d'hivernage plus nordiques, comme ce fut le cas en 1979. Le rôle exact qu'a pu jouer le climat dans cette évolution ne peut malheureusement être quantifié. Nous serions cependant tentés de ne lui accorder qu'une importance mineure, tant nos observations sur le terrain, ainsi que de troublantes coïncidences de dates, nous incitent à penser que les activités humaines ont tenu un rôle prépondérant dans la quasi-disparition des oies.

Une idée assez largement répandue chez les habitués de la baie voudrait que l'évolution constatée dans les modes d'utilisation agricole des polders soit la principale, voire l'unique, cause de

leur désertion par les oies. Jusque la seconde moitié des années 1960, les parcelles étaient pour la majorité conservées en pâture, les cultures ne recouvrant proportionnellement qu'une faible surface. A partir de cette époque, une évolution dans les choix agricoles aboutit rapidement à une situation totalement inverse : de très nombreux champs, dont ceux fréquentés habituellement par les oies, sont mis en culture (surtout maïs et carottes) et la part réservée aux prairies s'amenuise considérablement (cf. Carte 2). Or on sait que les Oies rieuses, bien que fréquentant aussi des champs cultivés ou en friches, affectionnent particulièrement les prairies et pâtures. En hiver, leur régime alimentaire se compose principalement « d'herbes » diverses (ivraie vivace, agrostis blanche, paturin, orge faux-seigle...) et de trèfle ; ou de puccinellie et ruppia lorsqu'elles se nourrissent sur prairie maritime. D'autres végétaux ne sont pas négligés (pommes de terre, riz, maïs, chaumes divers...) mais les herbes restent la base de l'alimentation : ainsi dans un secteur où les oies se nourrissaient de maïs, celui-ci, grains et chaumes confondus, ne représentait que 26 % de la masse absorbée contre 45 % pour les herbes (cf. CRAMP et SIMMONS, 1977). De là à penser que la suppression des prairies pâturées au profit des cultures a entraîné la désaffection du site par les oies qui n'y trouvent plus à se nourrir, il n'y a qu'un pas.

Cependant, on remarquera qu'en 1979 une population d'oies, bien supérieure à celle des années précédentes, a pu avec succès utiliser non seulement quelques prairies existant encore, mais aussi et surtout les polders cultivés. La mise en culture telle qu'elle se présente en baie du Mont n'est donc pas totalement incompatible avec l'hivernage des Oies rieuses. Une grande capacité d'accueil existe toujours non seulement sur les polders mais aussi sur le domaine maritime, les herbues à *Puccinellia maritima* ayant nourri plus d'un millier d'oies pendant presque tout le mois de février 1979.

L'hypothèse d'une évolution agricole, ayant pour corrolaire une forte diminution des ressources alimentaires nécessaires aux Oies rieuses, ne suffit donc pas à expliquer la quasi-disparition de celles-ci. Cependant, mais de façon indirecte, cette mise en culture a vraisemblablement conditionné le départ des oies : les prairies où elles stationnaient régulièrement sans dérangement notable étant cultivées, il leur a fallu trouver ailleurs le complément d'herbage indispensable à leur nourriture. Or l'expérience de février 1979 nous a montré à quel point les stationnements sur ces nouveaux sites de gagnage ont pu être contrecarrés par le dérangement qu'occasionne la chasse : les détonations ont créé sur l'ensemble des polders un climat d'insécurité tel que les oies ont dû y abandonner toute recherche de nourriture et se cantonner sur la partie des herbues classés en « réserve de chasse du Domaine Public Maritime ». Aucun stationnement n'aurait alors été possible sans l'existence de cette réserve, la pression de chasse étant encore plus forte sur le reste des herbues que sur les polders.

Bien que la frénésie de chasse ait certainement atteint un sommet en fin janvier et février 1979, ce facteur de dérangement a toujours existé et n'a jamais épargné les oies.

Tout ceci nous incite à proposer le commentaire suivant à l'histoire récente de l'Oie rieuse en baie du Mont-Saint-Michel :

- *Milieu des années 1960* : les parcelles les plus proches de la mer offrent aux oies la nourriture et le calme nécessaires. Les stationnements y sont importants.

- *Fin des années 60* : ces parcelles sont mises en culture. Les oies doivent chercher ailleurs une part de leur nourriture, ce que la chasse rend difficile : la réserve du D.P.M. n'est pas encore créée.
- *1973* : création de la réserve de chasse sur le D.P.M. Mais il est trop tard : ne jouissant plus depuis plusieurs années d'une tranquillité suffisante, les oies ont progressivement mais rapidement abandonné la baie, le point de non-retour semblant atteint dès 1972.
- *Situation actuelle* : il n'existe plus d'attachement au site, or on sait que chez les oies la « tradition » joue un rôle majeur dans la fréquentation des lieux d'hivernage. Les stationnements ne sont plus qu'irréguliers et numériquement faibles, sauf en cas d'accident météorologique, où la baie fonctionne en zone de repli climatique.

CONCLUSION

Même si un radoucissement climatique a pu en quelque mesure l'influencer, la quasi-disparition des Oies rieuses hivernantes en baie du Mont-Saint-Michel nous paraît essentiellement liée aux activités humaines. Si le climat a joué dans cette évolution un rôle plus important que celui que nous aurions tendance à lui accorder, on peut espérer voir un hivernage conséquent se développer à nouveau sous l'effet inverse d'une succession d'hivers plus rigoureux que la moyenne des saisons passées. Cela est toutefois hypothétique : chez les oies une tradition d'hivernage disparaît généralement plus rapidement qu'elle ne se recrée. Et pour qu'un hivernage renaisse il faut que le site présente alors une capacité d'accueil suffisante, offrant à la fois nourriture et tranquillité. Ceci est également nécessaire pour que la baie puisse continuer à remplir son rôle de refuge climatique.

La situation la plus favorable serait une remise en pâture des polders préférentiellement utilisés par les oies et une disparition totale du dérangement occasionné par la chasse : c'est le prix qu'il faudra payer si l'on ne veut pas voir l'Oie rieuse disparaître totalement de la faune hivernante de notre pays.

Une telle situation pourrait être obtenue dans le cadre d'un parc naturel comparable à la réserve du Zwin en Belgique, tel que le propose Yves LEMÉE (BARBEDOR, 1979). Nous avons par ailleurs eu vent d'un projet officieux de Réserve Naturelle Officielle en baie du Mont-Saint-Michel, proposé en remplacement du projet de Parc National des Iles Chausey si celui-ci ne pouvait être réalisé. Toutefois ces projets risquent d'être contrecarrés par l'acquisition d'une part importante des polders, dont ceux les plus utilisés par les oies, par un groupe financier hollandais (ANONYME, 1980). Cependant, connaissant la façon dont les agriculteurs des Pays-Bas protègent généralement les troupeaux d'oies qui fréquentent leurs champs, nous espérons que les nouveaux propriétaires mettront tout en œuvre pour en favoriser les stationnements. Tout comme nous espérons que les instances responsables de la chasse et de la protection de la nature mettront en œuvre les mesures nécessaires au maintien et à l'amélioration des capacités d'accueil du site : la reconduction à titre définitif de la réserve de chasse sur

le D.P.M., établie actuellement pour une période d'essai de neuf ans, est une décision indispensable mais, au vu de l'expérience que nous venons de rapporter, non suffisante.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (1980) - Main basse sur les polders bretons : les Hollandais passent le Couesnon. *Le Canard de Nantes à Brest*, 54 (11 au 25 janvier 1980) : 6.
- Ar Vran* (1968 à 1974) - Actualités ornithologiques. In tomes I à VII.
- Ar Vran* (1980) - Les Cygnes, Oies et Bernaches en Bretagne durant la vague de froid de l'hiver 1978-1979. *Bull. de liaison* n° 21, 1^{er} trim. 1980.
- BARBEDOR G. (1979) - Le Mont-Saint-Michel au péril des sables : pourquoi pas un vaste projet européen ? *Ouest-France*, 19 juillet 1979 : 5.
- CRAMP S. et SIMMONS K.E.L., Eds., (1977) - The Birds of the Western Palearctic. Vol. 1 : *Ostrich to Ducks*, Oxford.
- HÉMERY G., HOUSTA F., NICOLAU-GUILLAUMET P. et ROUX F. (1979) - Distribution géographique, importance et évolution numériques des effectifs d'Anatidés et de Foulques hivernant en France (janvier 1967 à 1976). *Bull. O.N.C.*, n° sp. mai 1979 : 5-91.
- LUCAS A. (1963) - Les conséquences du froid sur la faune dans le Massif Armoricain, décembre 1962-février 1963. *Penn ar Bed*, 32 : 1-22.
- ROUX F. (1962) - Les marais de la Vilaine, ultime station d'hivernage des Oies rieuses en France. *Penn ar Bed*, 28 : 153-158.
- ROUX F. et SPITZ F. (1963) - Les stationnements d'Anatidés en France pendant la vague de froid de 1962-1963. *Oiseaux de France*, n° sp.

ADDENDUM

Cet article était écrit depuis quelques temps lorsqu'est parue dans la revue de l'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau une note soulignant la richesse avifaunistique de la Baie du Mont-Saint-Michel (SCHRICKE, 1980). Concernant l'Oie rieuse, nous pouvons lire : « Pour améliorer les conditions d'hivernage de cette espèce, il est nécessaire de remettre en herbe un certain nombre de parcelles dans les polders (Frémont et Foucault en priorité), autrefois utilisés comme zone de gagnage par ces oies ».

Qu'une telle proposition soit avancée presque simultanément et dans une revue de chasse et dans une revue de protection de la nature ne peut être que de bonne augure pour l'avenir des oies. Mais encore faut-il que cette proposition ne reste pas vœu pieux, et que les démarches qui aboutiront à la mise en place effective d'une politique de gestion du « milieu naturel » favorable aux oies soient rapidement entreprises. Souhaitons que chasseurs et protecteurs de la nature sauront pour cela unir leurs efforts.

Référence :

- SCHRICKE V. (1980) - Intérêt ornithologique de la Baie du Mont-Saint-Michel. *La Sauvagine et sa chasse*, n° 199 (juillet 1980), 28-31.